

Conseil des commissaires

Session du 27 juin 2006

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 27 juin 2006, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Évens Claveau
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Magella Desmeules
	Diane Durand		Michel Girard
	Ruth Gagnon		Charles Lavoie
	Diane Gauthier		Antonin Simard
	Madeleine Jean		Bernard Villeneuve
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

Commissaire parent :

MM. Christian Fillion
Jean-Marc Girard

Sont également présents-tes :

M^{mes} Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale
Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

CC-2006-265
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait du point 4.24 et le déplacement du point 4.13 afin de le traiter en premier dans les sujets de décision.

ADOPTÉE

CC-2006-266
Procès-verbal de la session ordinaire du 13 juin 2006

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 13 juin 2006, avec les corrections suivantes :

- Résolution CC-2006-245, lire : « Il est proposé par M^{me} **Ruth Gagnon** »;
- Résolution CC-2006-246, lire : « Il est proposé par M. **Bernard Villeneuve** ».

ADOPTÉE

CC-2006-267
*Courrier reçu du 8 au
20 juin 2006*

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 8 au 20 juin 2006.

CC-2006-268
Parole au public

M. Éric Munger, président du Conseil d'établissement des écoles St-Cœur-de-Marie et St-Antoine, accompagné de plusieurs parents, demande aux membres du Conseil des commissaires de régler, une fois pour toute, les transferts d'élèves vers l'école Antoine-de-Saint-Exupéry. Cette situation est très difficile à vivre pour les enfants et pour les parents. Pour sa part, M. Robert Boily, parent, nous fait part de son vécu familial à la suite de transfert d'enfant vers une autre école, de la difficulté pour ses enfants de se séparer de leurs amis et de couper leur lien d'appartenance.

En suivi, M. Marc Plourde, parent, fait part de ses préoccupations au Conseil face au transfert de son enfant vers Antoine-de-Saint-Exupéry et demande d'aider les parents à trouver une solution. En complément, M. Julien Morin, s'exprime sur la qualité d'enseignement à ces deux écoles de quartier, du sentiment d'appartenance des élèves de ces écoles, de la vie communautaire, du décrochage scolaire, de l'impact du transport scolaire, etc.

D'autres parents s'expriment également sur les difficultés à vivre ces transferts d'élèves dans leur milieu familial, de l'angoisse vécue par les enfants et des nombreuses difficultés à s'adapter dans une autre école.

La Présidente, Madame Gagné, reconnaît que les transferts d'élèves ne sont pas faciles à vivre pour les enfants et les familles; la Commission scolaire essaie d'amoinrir, le plus possible, les impacts au regard de ces transferts. La diminution d'élèves est très importante et les transferts sont les résultats de cette baisse de clientèle. Dès l'automne, un comité sera mis en place afin d'étudier les bassins de clientèle dans tous les secteurs; elle précise aux parents que les membres du Conseil des commissaires sont sensibles à cet état de fait et que tout sera mis en œuvre pour assurer un service de qualité aux élèves.

CC-2006-269
*Dossier des écoles St-
Antoine et St-Cœur-
de-Marie*

ATTENDU qu'une réponse positive à la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Antoine/Saint-Cœur-de-Marie de ne procéder à aucun transfert vers l'école Antoine-de-Saint-Exupéry créerait une situation inéquitable envers les autres secteurs scolaires;

ATTENDU qu'à chaque année, l'organisation scolaire nécessite des transferts, et ce, pour l'ensemble des secteurs scolaires;

ATTENDU la recommandation du comité aviseur d'organisation scolaire qui tient compte de critères équitables pour l'ensemble des secteurs scolaires du territoire de la Commission scolaire;

ATTENDU que le paramètre généré par le nombre d'élèves du secteur scolaire en question ne permet pas l'ajout de ressources supplémentaires;

ATTENDU que la décision de maintenir ouverte l'école Antoine-de-Saint-Exupéry nécessite la formation d'au moins un groupe par classe du primaire;

ATTENDU que le comité des Services éducatifs jeunes recommandera au Conseil des commissaires de revoir les bassins d'alimentation dès le début de l'année 2006-2007;

**Il est proposé par M^{me} Lise Blackburn
et résolu :**

D'ADOPTER la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes de maintenir l'organisation telle que présentée par le comité aviseur d'organisation scolaire pour les écoles Antoine-de-Saint-Exupéry, Saint-Antoine et Saint-Cœur-de-Marie.

M. Michel Girard propose de tenir le vote à main levée.

Ont voté pour : 7
Ont voté contre : 14
REJETÉE À LA MAJORITÉ

CC-2006-270
Dossier des écoles St-Antoine et St-Cœur-de-Marie

Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :

D'AJOUTER, pour l'année 2006-2007, une classe-cycle de 3^e cycle aux écoles St-Antoine et St-Cœur-de-Marie afin de diminuer le nombre de transferts d'élèves considérant que les bassins d'alimentation devront faire l'objet d'une révision l'an prochain, et;

DE PROCÉDER par la tenue d'un vote à main levée.

Ont voté pour : 15
Ont voté contre : 6
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CC-2006-271
Calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires 2006-2007

Il est proposé par M. Omer Deschesnes et résolu :

QUE, conformément au règlement de la Commission sur les dates, jours et heures des sessions du Conseil, soit accepté le calendrier suivant pour l'année 2006-2007 :

 22 août 2006	 13 février 2007
 12 septembre 2006	 27 février 2007
 26 septembre 2006	 13 mars 2007
 10 octobre 2006	 27 mars 2007
 24 octobre 2006	 10 avril 2007
 14 novembre 2006	 24 avril 2007
 28 novembre 2006	 8 mai 2007
 12 décembre 2006	 22 mai 2007
 9 janvier 2007	 12 juin 2007
 23 janvier 2007	 26 juin 2007

ADOPTÉE

CC-2006-272
Calendrier des séances du Comité exécutif 2006-2007

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

D'ACCEPTER le calendrier des séances ordinaires du Comité exécutif pour l'année scolaire 2006-2007, et ce, conformément au règlement adopté par la Commission scolaire.

Ainsi, les séances ordinaires se tiendront :

- ❖ Le mardi 26 septembre 2006;
- ❖ Le mardi 28 novembre 2006;
- ❖ Le mardi 27 février 2007, et;
- ❖ Le mardi 24 avril 2007.

ADOPTÉE

CC-2006-273

Délégation de pouvoir
pendant la période
estivale 2006

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

Qu'un mandat soit confié à la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné et au directeur général, M. Claude Dauphinais, pour qu'ils prennent, au nom des membres du Conseil des commissaires, les décisions qui s'imposent, durant la période des vacances d'été 2006, quitte à ce que lesdites décisions soient ratifiées par la suite, par le Conseil des commissaires.

ADOPTÉE

CC-2006-274

Ajustement à la
structure
administrative

ATTENDU que M. Michel Simard a été élu président de l'Association des cadres scolaires du Québec;

ATTENDU qu'en tant que président provincial de cette association, M. Simard sera appelé à s'absenter tout au cours de l'année et ce, pour un nombre de jours fort important lesquels seront remboursés par l'Association;

ATTENDU que durant ces absences le coordonnateur du Service des ressources financières sera appelé à assumer des responsabilités de premier niveau et à travailler directement avec le Conseil des commissaires et la direction générale, en conséquence;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

DE MODIFIER l'organigramme de la Commission scolaire adopté le 26 juin 2001 comme suit :

« La classe d'emploi de coordonnateur, Service des ressources financières, devient directeur adjoint, Service des ressources financières et ce, à compter du 1^{er} juillet 2006 ».

ADOPTÉE

CC-2006-275

Politique sur les
objectifs, principes et
critères de répartition
des allocations entre
les écoles et les centres

ATTENDU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la démarche de consultation particulièrement au regard du « Rapport du Comité permanent budgétaire sur les objets de décentralisation budgétaire – Orientation 2 – Axe d'intervention 1 » auprès du Comité de coordination des écoles primaires, du Comité de coordination des écoles secondaires et du Comité de coordination des centres;

ATTENDU que ce rapport recommande le statu quo autant pour les secteurs des jeunes (primaire et secondaire) que les secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes en ce qui a trait à la nature des objets de décentralisation;

ATTENDU que le projet de politique « Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations ente les écoles et les centres de la commission scolaire » découle directement de ce rapport;

ATTENDU la recommandation du Comité permanent budgétaire;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité de parents au sujet de la dite politique;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

D'ACCEPTER la politique sur les « Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire » tel qu'apparaissant sur un document de la direction du Service des ressources financières daté du 8 juin 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-276
Budget 2006-2007

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 4 244 642 285 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2006-2007;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tel que préparé par la direction du Service des ressources financières, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE

CC-2006-277
*Entente avec les
Caisses Desjardins*

ATTENDU les services bancaires actuels que nous recevons de la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, selon une entente à échoir le 30 juin 2006;

ATTENDU le mandat donné par le comité de Service des ressources financières de renégocier de gré à gré l'entente actuelle;

ATTENDU que les résultats de cette négociation sont satisfaisants selon l'analyse effectuée par le comité en lien avec le marché actuel pour le type de compte institutionnel;

ATTENDU l'implication importante de Desjardins auprès de plusieurs de nos établissements dans les domaines sportifs et culturels;

ATTENDU l'étendue du territoire de notre commission scolaire couvrant une partie importante rurale où il y a quasi-absence d'institutions financières nonobstant les caisses Desjardins;

ATTENDU que plusieurs de nos établissements doivent déposer régulièrement des fonds recueillis dans une institution financière à proximité et que celle-ci est nécessairement la Caisse populaire Desjardins locale puisqu'il n'y a pas d'autre institution financière représentée;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de Service des

ressources financières ayant statué que les coûts actuels et que la qualité des services reçus étaient très satisfaisants;

ATTENDU la non pertinence d'envisager plusieurs institutions financières différentes pour notre même commission scolaire;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

DE RECONDUIRE l'entente avec la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi jusqu'au 30 juin 2009 selon les termes négociés avec celle-ci;

D'AUTORISER M. Michel Simard à signer le document de renouvellement de l'offre.

ADOPTÉE

CC-2006-278
*Fonds de support aux
établissements*

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires de soutenir directement les établissements dans certaines activités ou projets;

ATTENDU l'orientation des commissaires de prendre position financièrement dans le soutien direct desdits projets;

ATTENDU l'orientation des commissaires de valoriser leur contribution dans la réalisation desdits projets et de resserrer les liens avec les Conseils d'établissements;

**Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin
et résolu :**

DE METTRE sur pied un programme intitulé « Fonds de support aux établissements »;

DE RÉSERVER jusqu'au 30 juin 2007 une somme de 168 000 \$ prise à même le surplus accumulé de la Commission scolaire à raison de 8 000\$ par commissaire élu afin de financer ledit programme;

D'AFFECTER ledit programme au soutien d'activités ou de projets émanant des établissements;

DE SOUMETTRE l'affectation des fonds dudit programme au respect de règles d'attribution recommandées par le comité de Service des ressources financières pour approbation par le Conseil des commissaires.

ADOPTÉE

CC-2006-279
*Plan d'effectifs du
personnel de soutien
EHDAA*

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs du personnel de soutien en EHDAA pour l'année 2006-2007;

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien administratif par la Direction générale;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la recommandation favorable du comité du Service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien en EHDAA pour l'année 2006-2007;

D'ABOLIR, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2006-280

*Plan d'effectifs du
personnel de services
de garde*

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs du personnel de soutien en service de garde pour l'année 2006-2007;

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien administratif par la Direction générale;

ATTENDU les dispositions de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la recommandation favorable du comité du Service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde pour l'année 2006-2007;

D'ABOLIR et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2006-281

*Engagement / Adjoint
administratif à*

ATTENDU le poste d'adjoint administratif à l'école secondaire Charles-Gravel laissé vacant à la suite du départ à la retraite de M. Donald Blackburn en décembre 2005;

ATTENDU la décision prise de reconduire ce poste dans le cadre de la réflexion entourant la réorganisation des services administratifs à cette école secondaire;

ATTENDU les résultats du concours n° 03-2006-52, et qui s'est déroulé en conformité avec la politique de dotation de personnel et des règles applicables;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du comité de sélection et d'engager M. Cyprien Simard, au poste régulier à temps complet d'adjoint administratif à l'école secondaire Charles-Gravel, et ce, pour une entrée en fonction au 1 juillet 2006. Conséquemment, de mettre un terme au poste temporaire à demi-temps d'agent d'administration aux services communautaires au sein de cette même école.

ADOPTÉE

CC-2006-282

*Entente sur les
arrangements locaux
avec le SES*

ATTENDU la mise en place d'une démarche et d'une structure de négociation locale avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay, telle que résolue au Conseil des commissaires du 14 février 2006 (CC-2006-042);

ATTENDU les pourparlers et les nombreuses séances de négociation qui ont eu cours avec les représentants syndicaux depuis mars 2006;

ATTENDU le respect de la démarche et de la structure de négociation mise en place ainsi que des mandats confiés aux représentants patronaux par le comité aviseur;

ATTENDU l'entente intervenue entre le Syndicat et la Commission scolaire relativement au maintien provisoire des arrangements locaux, et ce, jusqu'au 1^{er} avril 2006 puis prolongée jusqu'au 30 juin 2006;

ATTENDU l'entente de principe à laquelle sont parvenus les agents négociateurs;

ATTENDU les résultats de l'interprétation juridique demandée par le comité de Service des ressources humaines concernant l'arrangement local visé à la clause 5-14.02G) et que la partie syndicale a été avisée dès le 20 juin 2006 qu'une telle interprétation était recherchée en ce qui concerne la dernière phrase du 1^{er} paragraphe et qui contient les mots : « notamment » et « entre-autres »;

ATTENDU que les résultats de cette interprétation confirment que la mention de ces mots apparaît contraire à l'esprit des pourparlers voulant délimiter clairement les raisons d'absence visée par cet arrangement local;

ATTENDU que dans le passé, une interprétation trop large de cette clause a conduit à de nombreux litiges et un encadrement administratif extrêmement complexe et source de mécontentement et d'insatisfaction avec le personnel enseignant;

ATTENDU la recommandation de nos représentants à la table de négociation à l'effet de recevoir favorablement l'entente de principe ainsi

négociée;

ATTENDU la recommandation favorable du comité aviseur sur la négociation;

ATTENDU la recommandation favorable du comité du Service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

Sauf en ce qui concerne spécifiquement la clause 5-14.02 G),

D'ACCEPTER l'entente de principe concernant tous les autres arrangements locaux de l'entente 2005-2010, et ce, tel qu'il a été convenu entre les représentants du Syndicat de l'enseignement du Saguenay et ceux de la Commission scolaire, tels qu'ils apparaissent dans les documents annexés et paraphés par les deux parties;

DE MANDATER les membres de la table de négociation afin de revoir l'entente de principe concernant les raisons d'absence visées en 5-14.02 G) de façon à respecter le mandat confié par le comité aviseur sur la négociation et de délimiter plus clairement les raisons donnant droit à de telles absences, tel que cela apparaît dans les paragraphes 2 à 7 du texte concernant cette clause et soumis au Conseil. À défaut d'une telle révision, il est résolu de retirer cet arrangement de toute entente sur les arrangements locaux.

Dans le respect de ces orientations,

DE MANDATER les membres de la table de négociation afin de procéder à l'écriture des textes finaux devant être intégrés à l'entente locale 2005-2010 ainsi qu'au suivi des autres dispositions apparaissant à ladite entente de principe;

DE MANDATER M^{me} Liz S. Gagné, présidente, M. Claude Dauphinais, directeur général et M. Pierre Imbeault, directeur du Service des ressources humaines, afin de signer l'éventuelle entente sur les arrangements locaux pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2006-283

*Mesure 50690 /
Maintien des
bâtiments*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

DE TRANSMETTRE au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande de subvention pour le maintien des bâtiments (mesure 50690) selon les projets majeurs priorisés dans le plan triennal des investissements

ADOPTÉE

CC-2006-284

*Système de
ventilation de l'école
Charles-Gravel*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

D'ACCORDER au plus bas soumissionnaire conforme le contrat pour la réfection de systèmes architecturaux et mécaniques à l'école

secondaire Charles-Gravel à Construction O.P.C.R. pour un montant total de 666 607,50 \$ toutes taxes incluses à même le budget de la mesure 50690 et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-285

*Réfection de la
bouilloire de l'école
Fréchette*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de modification du système de chauffage (partie mécanique) de l'école Fréchette à Poly-Gaz Inc. pour un montant de 116 136 14\$ toutes taxes incluses à même le budget d'économie d'énergie et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-286

*Réfection de la
bouilloire de l'école
secondaire de La Baie /
Partie électrique*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de la partie électrique pour la modification du système de chauffage de l'école secondaire La Baie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Prowatt Inc. pour un montant de 63 783 12\$ toutes taxes incluses selon la recommandation de la firme Unigec Inc. à même le budget du projet *sinistre* payé par le MEQ et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-287

*Réfection de la
bouilloire de l'école
secondaire de La Baie /
Partie plomberie*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de la partie plomberie du lot 1 pour la modification du système de chauffage de l'école secondaire La Baie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tuyau-Mec pour un montant de 43 375 93\$ toutes taxes incluses et ce, selon la recommandation de la firme Unigec Inc. à même le budget du projet *sinistre* payé par le MELS et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

D'ACCORDER le contrat de la partie plomberie du lot 2 pour la modification du système de chauffage de l'école secondaire La Baie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe Industriel PGS pour un montant de 88 188 52\$ toutes taxes incluses et ce, selon la recommandation de la firme Unigec Inc. à même le budget du projet *sinistre* payé par le MELS et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-288

Réfection de la
bouilloire de l'école
Charles-Gravel /
Partie électrique

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de la partie électrique pour la modification du système de chauffage de l'école secondaire Charles-Gravel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sirois électrique Inc. pour un montant de 47 160 00\$ toutes taxes incluses selon la recommandation de la firme Unigec Inc. à même le budget *économie d'énergie* et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-289

Réfection de la
bouilloire de l'école
Charles-Gravel /
Partie plomberie

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de la partie plomberie pour la modification du système de chauffage de l'école secondaire Charles-Gravel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tuyau-Mec pour un montant de 49 184 69 \$ toutes taxes incluses et ce, selon la recommandation de la firme Unigec Inc. à même le budget *économie d'énergie* et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-290

Soumission annuelle /
Achat de papier à
photocopies

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat pour l'achat du papier à photocopie requis par les écoles, centres et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 2006-2007, au plus bas soumissionnaire conforme, soit La Papeterie A. & D. Inc., pour un montant de 92 213,99 \$ incluant toutes taxes

ADOPTÉE

CC-2006-291

Réfection de la toiture
de l'école Sainte-
Thérèse

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection de la toiture de l'école Ste-Thérèse au plus bas soumissionnaire conforme, Poly-Toiture Inc. pour un montant de 89 604,47 \$ toutes taxes incluses à même le budget du plan triennal 2006-2009 et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-292

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des

*Nettoyage du système
de ventilation de
l'école secondaire de
La Baie*

ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCORDER au plus bas soumissionnaire conforme le contrat de nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire La Baie à Senair pour un montant total de 71 000 00\$ toutes taxes incluses à même le budget d'opération 2006-2007 et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-293
*Politique de gestion de
l'énergie*

ATTENDU les économies réalisées à ce jour en gestion de l'énergie;

ATTENDU les hausses anticipées des coûts en ce qui a trait aux diverses sources d'énergie (gaz, mazout et électricité);

ATTENDU la recommandation favorable du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

D'ADOPTER la politique traitant de la gestion de l'énergie.

ADOPTÉE

CC-2006-294
*Modification de
zonage du terrain de
l'école Sainte-
Bernadette*

ATTENDU la très grande surface des terrains possédés par la Commission scolaire à l'école Sainte-Bernadette;

ATTENDU la possibilité de se départir de trois terrains (P-1, P-2, P-3) pour la construction domiciliaire;

ATTENDU la recommandation favorable du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ALLER en amendement de zonage auprès de Ville de Saguenay afin de pouvoir se départir desdits terrains.

ADOPTÉE

CC-2006-295
*Rapport de la
présidente*

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

✚ Le 13 juin 2006 :

- Participation à la rencontre du comité de sélection de la conseillère en gestion des ressources humaines;
- Signature du contrat de la session de l'école Immaculée-Conception;
- Rencontre avec directeur général concernant différents dossiers.

✚ Le 15 juin 2006 :

- Participation à la rencontre de la Conférence régionale des élus tenue à Jonquière.

✚ Le 19 juin 2006 :

- Participation à la rencontre du comité de sélection de l'adjoint administratif à Charles-Gravel;
- Participation au Comité aviseur sur les négociations.

✚ **Le 20 juin 2006 :**

- Participation à la rencontre du Forum régional d'Emploi-Québec;
- Participation à l'activité de fin d'année scolaire de l'école Antoine-de-St-Exupéry;
- Rencontre des directions et directions adjointes d'établissements, à la suite du Comité consultatif de gestion.

✚ **Le 22 juin 2006 :**

- Participation à la rencontre concernant l'implication de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour la construction du terrain de soccer-football à l'UQAC.

CC-2006-296

*Comité exécutif,
Comité de parents et
comité de services /
Rapports*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors des réunions du :

- Comité des Services éducatifs jeunes du 6 juin;
- Comité des Services éducatifs adultes du 6 juin;
- Comité du Service des ressources matérielles du 30 mai;
- Comité de parents du 7 juin.

CC-2006-297

*Copie de la lettre
envoyée concernant la
fermeture du comptoir
des taxes du centre de
services La Baie*

Lettre envoyée aux contribuables scolaires des secteurs de La Baie et du Bas-Saguenay les avisant de la fermeture du comptoir de perception des taxes scolaires situé au 3111, rue Mgr Dufour, La Baie à compter du 2 octobre 2006.

CC-2006-298

*Perspectives de
poursuite du projet
École éloignée en
réseau*

Lettre du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire offrant de reconduire le projet «École éloignée en réseau» aux écoles participantes pour les années 2006-2007 et 2007-2008, en demandant la participation des équipes-écoles et de la Commission scolaire.

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale adjointe, a rencontré les équipes-écoles le 26 juin dernier et ce projet sera reconduit pour les prochaines années aux écoles participantes.

CC-2006-299

*Clientèle scolaire
primaire 2006-2007*

Une nouvelle version de prévision de clientèle au primaire 2006-2007 est déposée en date du 19 juin 2006; on dénombre 6 423 élèves.

CC-2006-300

*Fin de l'entente de
transport scolaire avec
le Lycée du Saguenay*

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale adjointe, donne des précisions sur la lettre de M. Jean-François Gagné, directeur général du Lycée du Saguenay, qui met fin à l'entente concernant le transport entre le Lycée et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en raison des changements d'horaires prévus pour l'année 2006-2007.

CC-2006-301

*Principaux sujets
traités par le Service
des ressources
matérielles*

Dépôt de la liste des principaux sujets traités par le Service des ressources matérielles au cours de l'année scolaire 2006-2007.

CC-2006-302

*Suivi - lettre au
ministre de
l'Éducation*

Les membres du Conseil font un retour sur la question posée au début de la rencontre concernant les interventions de M. Évens Claveau auprès du ministre de l'Éducation; des commissaires demandent à la Présidente s'il y a eu un suivi de la part du ministre. M^{me} Gagné précise

qu'elle n'a reçu aucune correspondance de la part du ministre dans ce dossier et, à tout événement, cette correspondance serait de nature privée et qu'elle n'attend pas de suivi.

Les membres du Conseil retiennent la suggestion de s'adresser au ministre de l'Éducation dans le cadre de la loi d'accès à l'information afin d'obtenir copie de toute correspondance échangée entre M. Claveau et le ministre ou ses attachés politiques.

CC-2006-303
Message de la FCSQ

Une copie des Messages de la FCSQ des lundis 12 et 19 juin, reçus à la direction générale, est remise à tous les membres du Conseil.

CC-2006-304
Projet de loi 32

Copie du projet de loi n° 32 – Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique.

CC-2006-305
Lettre de remerciements du groupe L'IMPACT

Lettre de remerciements de M. Patrice Desbiens, éducateur en prévention des toxicomanies, du groupe L'IMPACT de l'école secondaire de L'Odyssée/Dominique-Racine, pour l'implication financières de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

CC-2006-306
Équité salariale / communiqué

Message du ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport sur la conclusion d'une entente historique sur l'équité salariale.

CC-2006-307
Concours québécois en entrepreneuriat

Article du journal *Le Quotidien* soulignant les élèves de Charles-Gravel avec leur boutique de vêtements Cyclone Collection, qui ont remporté le grand prix national et 2 000 \$ dans la catégorie secondaire générale – formation continue, lors du gala du Concours québécois en entrepreneuriat qui avait lieu au Capitole de Québec.

CC-2006-308
Affectation des directions d'établissement

Le directeur général, M. Dauphinais, dépose la liste d'affectation des directions d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007.

CC-2006-309
Clôture de la séance

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

QUE la présente session ordinaire soit close.

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale